RESPECTS

RÉSEAU D'ÉCONOMIE SOCIALE — PARTAGE ÉTHIQUE DES CONNAISSANCES — TERRE SOLIDAIRE

Conseil d'animation du 06 décembre 2021

Présents :

Membres du conseil : Denys et Marie-Noëlle Achard, Simone Borel, Henri Cirera, Annick Desmoulins, Véronique Duplessy, Marie Grossan, Françoise et Philippe Monier et Josette Para.

Début de séance à 18h.

L'ordre du jour est le suivant :

1) Nouveau système de commande des produits
2) Renouvellement des adhésions
3) Réunion inter associations du 11 décembre 2021
4) Atelier « un enfant, un livre »
5) Questions diverses

Compte-rendu

1.Nouveau système de commande des produits

Comme évoqué lors de la commission du 18 octobre 2021, le logiciel de commande « cagette » a été abandonné et remplacé par l'application « Google Forms ».

Par message du 31 octobre, Henri a informé les adhérents de ces modifications qui ont suscitées de nombreuses réactions (mails, appels téléphoniques, messages….) dont les référents ont été confrontés. Une adresse mail a été créée « Alpesrespects67@gmail.com » pour permettre aux utilisateurs d'adresser les formulaires détaillants pour chaque commande de produits ; dernier jour de commande, jour de livraison, consignes de remplissage, producteurs, poids, tarifs….

Au départ, certains opérateurs téléphoniques bloquaient la réception du formulaire de commande notamment la messagerie de Free.
D'autre part les adhérents se plaignaient de ne pas recevoir une confirmation de leur commande après la validation du formulaire. Des améliorations ont été apportées à ce système et le retour d'information devrait être satisfaisant.

Henri ajoute que Google propose un programme de gestion de publipostage dénommée Yamm (Yet Another Mail Merge), conçu pour personnaliser les messages comportant les noms et prénoms de chaque adhérent et permettre d'envoyer plus messages en même temps par jour.

Cet outil n'est pas gratuit mais bien pratique. A titre d'exemple, pour 1 500 destinataires par jour, le prix est de 150 $ par an.

Une discussion s'engage sur les modifications de commande que rencontrent parfois les référents.

Véronique qui s'occupe de l'envoi des messages, signale que Gmail limite le nombre d'envoi à 100 personnes par 24h. Elle est donc obligée de faire 2 envois pour chaque commande d'un seul produit.

Elle propose donc d'élaborer un planning prévisionnel des commandes pour en permettre un étalement dans le temps et une meilleure gestion par les utilisateurs de Google Forms.

Elle signale également que les mails non délivrés demandent un important travail de recherche.

Pour éviter ces problèmes de rejets, Henri propose que le mail « Alpesrespects67@gmail.com » soit enregistré dans les contacts de chaque adhérent.

Les membres du conseil acceptent les deux propositions énoncées ci-dessus à savoir :

- le paiement annuel de 150 $ pour l'utilisation du système Yamm,
- la réalisation d'un planning prévisionnel des commandes.

Simone fait observer que certains adhérents ne sont pas très satisfaits que RESPECTS utilise un système géré par Google. Elle suggère d'inviter ces personnes à apporter leur aide au sein de l'association dans différentes tâches (référents ou autre).

Par ailleurs, Simone ajoute que les commandes de riz et de parmesan couplées jusqu'à présent deviennent compliquées à gérer en même temps. Elle propose que deux produits soient distribués à des dates différentes et ajoute qu'elle demandera de l'aide pour la réception et la préparation de ces produits.

2. Renouvellement des adhésions

Josette qui avait adressé un projet de message à chaque membre du conseil prend note des observations émises sur son contenu. Elle adressera donc un message à tous les adhérents tout prochainement.

Par ailleurs, la validité : un an du 1er janvier au 31 décembre 2022 sera portée sur le bulletin d'adhésion.

L'association comprend désormais un peu plus de 190 adhérents mais les associations amies sont exemptées du paiement de leur cotisation. Les tous nouveaux adhérents voient leur cotisation valable pour l'année 2022 car nous passons dans un système de renouvellement calendaire à partir du 1er janvier 2022.

Josette signale qu'elle sera présente lors de la livraison des agrumes du 19 décembre pour mettre à disposition des bulletins d'adhésion aux fins de récupération avec le chèque correspondant. Elle fait observer qu'il faut également aviser les autres référents pour la bonne récupération de ces documents (bulletin d'adhésion et chèque).

3. Réunion inter-associations du 11 décembre 2021

L'association Court Jus d'Embrun à l'initiative de cette réunion, souhaitait une rencontre entre différentes associations du département et de l'Ubaye sur la thématique des circuits courts locaux. Elle est prévue de 14h à 16h30 à la salle Dum'Art à Gap.

Chaque association sera représentée par quelques adhérents et en présence d'un ou deux producteurs. Pour RESPECTS, Annick, Henri, Josette et Véronique seront présents ainsi que M Léouffre producteur bio de fruits à Neffes et M Aye de la Coopérative Laitière des Alpes du Sud qui présenteront leur activité.
Simone adressera un message dans ce sens aux différentes associations amies.
(Aujourd'hui, 10 décembre nous apprenons que la réunion est reportée à une date ultérieure à cause de l'épidémie et peut être aussi des conditions météorologiques).

4. Préparation de l'AG 2022

L'article 11 des statuts prévoit que l'assemblée générale ordinaire se réunisse chaque année dans un délai ne dépassant pas 6 mois après la fin de l'exercice civil.

Les convocations doivent être adressées 15 jours avant la date de l'AG.

Les pièces justificatives tels que les rapports moral et financier de l'année 2021 seraient à présenter de préférence sous forme de PowerPoint si l'assemblée se réunie en présentiel.

Une discussion s'engage sur la date prévisionnelle compte tenu des congés scolaires, la date du samedi 02/04/2022 semble satisfaire plusieurs membres du conseil.

Par ailleurs, les membres ne souhaitent pas se réunir le lundi 3 janvier 2022 qui correspond à la reprise scolaire, il resterait donc les lundis 7 février et 7 mars pour préparer ces documents.

Josette fait observer que la dernière newsletter du 1er décembre annonce une réunion conversation le lundi 20 décembre alors que les membres du conseil avaient proposé de ne pas se réunir du fait des vacances scolaires et de la proximité des fêtes de Noël.

Voir si une information doit être adressée aux adhérents pour démentir cet avis.

5. Atelier « un enfant, un livre »

Pour lutter contre l'illettrisme, un message avait été adressé à l'ensemble des adhérents le 05/10/2021 leur demandant d'amener des livres neufs ou en bon état (bandes dessinées, mangas....) soit les 1er et 3ème lundis de chaque mois à la maison Dum'Art soit lors de la livraison des produits.

Simone précise que peu de personnes se sont manifestées et parfois les livres (bibliothèque rose ou verte) ne correspondent pas à l'attente de l'association.

Françoise signale que des livres d'occasion en bon état sont à la vente à petits prix sur le site du bon coin. Pour se faire rembourser, il y a la possibilité de demander un justificatif papier.
Elle ajoute, que pour contacter (message ou téléphone) les maisons d'éditions, il faut connaître les références de la personne qui s'en occupe. Elle propose donc d'adresser une lettre non nominative aux éditeurs de livres pour enfants en expliquant les objectifs de l'association et en donnant, avec son accord, les coordonnées de Simone pour informations complémentaires si nécessaire.

Simone donne son accord à Françoise. Elle fait observer que la conteuse qui intervenait jusqu'à présent est décédée et la personne qui s'était proposée pour mimer des chansons n'est pas suffisamment fiable. Elle a donc interrogé la maison des habitants qui semble intéressée mais au vu du contexte sanitaire, les intervenants extérieurs ne peuvent intervenir actuellement dans les établissements (hôpitaux, maison d'enfants).
Pour Simone, les services d'une conteuse ou d'un conteur, sont un plus, mais ne suppriment en aucun cas la collecte des livres pour enfants qui interressent toujours les établissements preneurs.

6. Questions diverses

Marie-Noëlle fait part de la proposition de Mme Lombard pour être référente des fromages de brebis du Dévoluy.

Une commande mensuelle pourrait être réalisée pour ces nouveaux produits notamment pour des yaourts dont les pots seraient consignés.

Les membres du conseil prennent note.

L'ordre du jour du conseil d'animation étant épuisé, la séance est levée à 20h.

Pour R.E.S.P.E.C.T.S

Josette PARA

PJ : calendrier prévisionnel du 1er semestre 2022

R.E.S.P.E.C.T.S. Planning des réunions du Conseil d'Animation – 1er semestre 2022

	CA		Conversation	
	Date	Sujets	Date	Sujet
Janvier	03/01 10/01	Pas de réunion Galette ?	17/01	L'information
Février	07/02	Préparation AG	21/02	
Mars	07/03	Préparation AG	21/03	
Avril	Samedi 2 avril : assemblée générale			
	04/04	« Un enfant, un livre » : clôture fin avril	18/04	
Mai	02/05		16/05	
Juin	06/06		20/06	